



HAL
open science

En finir avec la dialectique centre-périphérie

Luc Gwiazdzinski

► **To cite this version:**

Luc Gwiazdzinski. En finir avec la dialectique centre-périphérie. Transeuropéennes, 2001, 21, pp.93-101. halshs-01704158

HAL Id: halshs-01704158

<https://shs.hal.science/halshs-01704158>

Submitted on 8 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Luc Gwiazdzinski

En finir avec la dialectique centre-périphérie

Relier la ville

Temps disloqué, espace éclaté... La «ville en miettes» n'est plus le paradigme du «vivre ensemble». Elle est à réinventer, à réhabiter.

«Nous ne pourrions jamais expliquer ou justifier la ville. La ville est là. Elle est notre espace et nous n'en avons pas d'autre.»
Georges Perec

Inhibés par la dialectique «ville-campagne», «centre-périphérie», nous n'avons pas encore pris toute la mesure du phénomène urbain. En un siècle, la population des villes a été multipliée par douze et dans moins de cinq ans, la majorité de la population mondiale sera urbaine. Ce basculement est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Nous entrons dans «le temps des villes» et nous n'y sommes guère préparés. Une question célèbre de Lewis Mumford a bien résumé l'ambiguïté de ce mouvement: «La ville disparaîtra-t-elle ou bien le monde entier ne deviendra-t-il pas un ensemble urbanisé, ce qui serait pour la ville une autre façon de disparaître?» Nous n'aurions plus besoin des villes comme outils de production et pourtant ces dernières n'ont jamais été aussi nombreuses et étendues. L'Europe qui se construit n'est pas celle des Régions, mais celle des villes. Alors que les Etats nationaux coincés entre décentralisation et intégration européenne voient leurs prérogatives diminuer, les villes deviennent des acteurs économiques et politiques de poids. Contrairement à ce qui se passe en Italie ou en Allemagne, ce renforcement est une nouveauté pour un pays comme la France qui doit digérer la mutation et lutter contre l'apparition de nouvelles disparités et frontières entre individus et quartiers du nouvel archipel urbain.

Dilution de la ville

Pour définir la ville, les critères administratifs (commune), les seuils quantitatifs (plus de 2000 habitants) ou la continuité du bâti (unité urbaine) sont devenus insuffisants ou trop rapidement obsolètes. Restent peut-être les fonctions, le paysage, les éléments symboliques (tours, monuments remarquables...), le sentiment d'appartenance des gens, le niveau de service ou, pourquoi pas, l'animation nocturne pour tenter de cerner les contours de cette ville improbable. Cette impression de flou vaut également pour les limites et les repères. Le voyageur ne sait plus vraiment à quel moment il entre dans la ville. Il n'y a plus de panneaux d'entrée, de rupture nette: on passe de façon très progressive de l'espace rural au «rurbain», puis au péri-urbain et à l'urbain. Toutes les entrées de villes se ressemblent: on a parfois l'impression de rouler entre les stands d'une fête foraine. Rocades et ronds-points rivalisent de laideur. La liste de ces «espèces d'espaces» est longue¹. La «carte d'identité» du citoyen devient difficile à établir.

Que signifie être urbain aujourd'hui? Habiter au centre d'une grande ville, dépenser son salaire dans le logement et ne plus avoir les moyens de participer aux activités culturelles? Habiter une banlieue reléguée où les services publics ou privés sont insuffisants? Être installé dans une zone pavillonnaire périphérique et faire tous les jours trois heures de voiture pour venir travailler dans la métropole? Habiter la campagne, disposer de tous les moyens pour se brancher sur l'extérieur, conserver une qualité de vie, participer à la vie sociale, assumer son rôle de citoyen et se rendre régulièrement en ville pour ses loisirs et certains achats? Les fonctions traditionnelles de la ville s'effacent petit à petit. Dans l'absolu, le commerce pourrait parfaitement se passer de la ville. Plus besoin de marchés, de magasins: on peut déjà imaginer de tout commander à domicile. La place publique, l'*agora* n'a plus beaucoup de sens depuis que des médias interactifs servent tout à domicile: jeux, sports, recettes de cuisine. Les télécommunications permettent d'envisager le travail hors des centres urbains grâce au télétravail. Même pour les stratégies militaires, la ville n'est plus toujours un lieu stratégique à libérer

en priorité, mais devient le théâtre d'une forme de guérilla dont l'enseignement fait son entrée dans les écoles militaires. Paradoxalement, au moment où les limites traditionnelles de la ville éclatent, alors que les fonctions traditionnelles de la cité se diluent, la ville n'a jamais été aussi présente, elle n'a jamais autant attiré hommes, activités et richesses et elle ne les a jamais autant séparés, ségrégués. Comme l'a souligné Roland Castro, «le désir de ville a succédé au besoin de ville». La ville, et ses lumières, attire, elle reste l'univers des possibles...

Renforcement des métropoles

L'avenir de l'humanité semble devoir se confondre avec celui de la ville. Aujourd'hui, 40% de la population mondiale est urbaine contre moins de 30% en 1950 et 16% en 1900. En France, plus de 80% des habitants vivent déjà dans des communes de plus de 2000 habitants. Ils seront bientôt 90% sur moins de 10% du territoire. La fameuse opposition entre «Paris et le désert français» dénoncée par Jean-François Gravier en 1947 est toujours d'actualité: 1/5^e des Français vit désormais sur 1/50^e du territoire; l'agglomération parisienne est plus peuplée que la Suisse, l'Autriche ou la Suède; elle concentre 28,3% du PIB national, l'équivalent de celui des Pays-Bas, 80% de celui de l'Espagne et regroupe 60% des centres administratifs, financiers, commerciaux et de recherche.

Le mouvement de concentration des hommes, des activités et des richesses dénoncé dans le cas de Paris semble se reproduire à l'échelle des capitales régionales dont le poids tend à se renforcer, surtout dans les régions à majorité rurale. Financièrement, le pouvoir est depuis longtemps dans les villes. L'ensemble des budgets communaux (400 milliards de francs) représente 1/3 du budget national. Les communes disposent d'une masse budgétaire dix fois supérieure à celle des régions. Le seul budget annuel de Nice dépasse d'un tiers celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Symboliquement, et ceci depuis le milieu des années quatre-vingts, le pouvoir médiatico-politique semble avoir basculé du côté des édiles locaux. A cette époque, les maires des grandes villes françaises

¹ Selon la belle expression de Georges Perec.

sont devenus les vedettes surmédiatisées de nos soirées télévisées. Ces « nouveaux seigneurs » avaient pour nom Dominique Baudis, Catherine Trautmann, Alain Carignon, Michel Noir ou Jacques Chirac et ont connu des fortunes diverses. Signe des temps, le maire est devenu le chouchou des Français. Selon un sondage réalisé auprès de 600 jeunes de 18 à 24 ans, les maires inspirent « plutôt confiance » à 61 % des jeunes, contre 51 % pour le Président, et 36 % pour les députés². Nos édiles sont de plus en plus organisés : Association des grandes métropoles mondiales, Association des Maires, Association des Maires des grandes villes, des Maires des villes et banlieues de France, des Villes moyennes, des petites villes, des villes TGV, des villes à une heure de Paris... Ces réseaux leur permettent de se mobiliser rapidement comme lors des débats sur le projet de loi sur l'aménagement et le développement du territoire où, en quelques semaines, ils ont pu faire entendre leur voix à travers un ouvrage et des affiches qui ont couvert les murs de nos cités avec ce slogan « mon pays, c'est la ville »³.

La mondialisation des échanges, l'appel de l'Europe, la décentralisation et le culte de l'entreprise qui se sont développés dans les années quatre-vingts ont contribué à transformer nos édiles en *manager*, et nos cités en « villes entrepreneuriales ». Depuis, la course pour capter investissements internationaux et cadres supérieurs est sans pitié : les villes en compétition se comportent comme des entreprises ou en adoptent le langage : prospective, stratégie, communication, promotion, lobbying, prospection, partenariats... Dans ce combat, même la géographie est bousculée et, à grand renfort d'anamorphoses, toutes les villes se retrouvent au cœur de l'Europe ou sur la grande dorsale européenne⁴. L'omphalomanie décrite par Roger Brunet⁵ n'est pas loin.

Même la toponymie est modifiée : Saint-Dié devient « Saint-Dié des Vosges », Châlons-sur-Marne devient « Châlons-en-Champagne », et l'on parle de Vitrolles... Les départements ne sont pas épargnés : les Côtes-du-Nord deviennent « Côtes-d'Armor », la Creuse s'interroge et le Haut-Rhin s'appelle parfois Haute-Alsace. Au-delà de l'anec-

dote, c'est avant tout la montée du chômage qui explique le développement de l'action économique des villes. Les maires directement interpellés par la lutte pour l'emploi ont dû réagir. Ils ont ajouté à leur rôle traditionnel « d'entrepreneurs de services publics » un rôle d'animateur du territoire. Ils doivent l'aménager et le « manager » à défaut de toujours savoir le ménager. Ces deux rôles très liés sont difficiles à assumer dans un contexte de crise avec effet de ciseaux : les ressources se contractent (la tertiarisation ne compense pas la désindustrialisation, et les aides de l'Etat diminuent) et les besoins croissent (logements, réseaux...). On demande souvent l'impossible – voire plus – à ces « Zeu-ro-zélus-sur-bou-qués ».

Les villes sont devenues des partenaires des Contrats de Plan. Elles réfléchissent à leur avenir, mettent en place des démarches prospectives comme les projets d'agglomération. Elles prennent de plus en plus souvent en charge la sécurité⁶ des citoyens et se heurtent en cela aux prérogatives de l'Etat ; d'où le débat actuel sur le rôle des polices municipales. Les villes ont depuis bien longtemps dépassé les limites communales pour constituer des agglomérations qui drainent de la population de plus en plus loin pour répondre à leurs besoins et constituent de vastes bassins ou zones d'emplois. Partout en Europe, elles structurent l'espace sans s'occuper des limites administratives ou étatiques. L'exemple des villes de Luxembourg au Grand-Duché, de Bâle en Suisse ou de Karlsruhe en Allemagne est éloquent. Leurs zones d'influence, c'est-à-dire l'espace sur lequel elles exercent leur pouvoir, vont bien au-delà des limites nationales, organisant de véritables bassins d'emplois transfrontaliers.

Pour mesurer l'exact pouvoir des villes, il sera intéressant d'observer le choix des élus en cas de limitation du cumul des mandats. Choisiront-ils d'abandonner leur poste de député ou de conseiller général plutôt que celui de maire ? Beaucoup d'élus nationaux se cherchent un ancrage local, une commune, voire une ville où s'installer dans la « proximité » érigée en nouvelle idéologie. Ils et elles ont connu des fortunes diverses lors du dernier scrutin municipal de mars 2001.

2. Sondage effectué par la Sofres à la demande de Frédérique Bredin, pour le ministère de la Jeunesse et des Sports (janvier 1993).

3 « Mon pays c'est la ville », *Le Manifeste des grandes villes de France*, Grasset, 1994.

4 Qualifiée de « banane bleue » par Jacques Chérèque.

5 « Comportement qui consiste à se prendre pour le nombril du Monde » in *Les mots de la géographie*, Reclus-La Documentation Française, 1992.

6 Voir « sûreté » dans le sens de la Convention européenne des Droits de l'homme, récemment remis à la mode par M. Jean-Pierre Chevènement : « Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté ».

C'est dans les villes que se joue l'avenir de notre société. Restera-t-elle – comme le veut notre constitution – une société d'individus libres et égaux? Ne risque-t-on pas une «dérive à l'américaine» vers une société de «communautés et de quotas». La réponse dépend bien de la capacité de nos villes, lieux par excellence de la rencontre, de l'échange et du brassage à opérer efficacement l'intégration. En sont-elles encore capables?

Crise de la ville et de la société

On serait tenté de répondre par la négative à la lumière des violences qui secouent certains quartiers, manifestations visibles du malaise qui traverse la société et s'exacerbe dans l'espace urbain, à la fois lieu de rassemblements et de différenciation. La ville cristallise les conflits d'une société en pleine mutation. Dans les «banlieues» plus qu'ailleurs, les instances de médiation affaiblies (associations, syndicats, partis...) ne jouent plus leur rôle de régulation. Les «machines à intégrer» (entreprise, école) ont déserté ou se sont essouffées. La famille et l'école ne sont plus les centres d'apprentissage des droits et des devoirs. Coincé entre les contraintes de la mondialisation de l'économie, l'émergence de l'Union européenne et le réveil des identités, le «modèle français» souffre; le pacte républicain se lézarde. Ces problèmes très «lisibles» dans l'espace urbain dépassent de loin l'échelle du quartier et de la ville. Face à ces transformations rapides, le modèle républicain d'intégration doit s'affirmer fortement ou accepter d'évoluer.

La ville n'est plus le lieu de production, de liberté et d'égalité qui a fait rêver les philosophes. L'a-t-elle jamais été? Rien n'est moins sûr. Le gigantisme n'a rien arrangé: soumises aux lois du marché et inscrites dans la compétition des villes à vocation internationale, nos métropoles se sont fragmentées sur la base de critères fonctionnels, socio-économiques, voire ethniques. La spécialisation des quartiers en espaces résidentiel, de travail, d'achats, de formation de loisirs ou de culture éloignés les uns des autres, nous impose un incessant «zapping spatial». Sans ce mélange des fonctions, des activités et des hommes, la «ville en miettes», véritable «archipel urbain», ne socialise pas et n'intègre plus.

L'habitant n'a plus toujours conscience d'appartenir à un même ensemble. La fracture sociale se double ici d'une fracture spatiale.

Plus grave, certains quartiers délaissés par les classes moyennes connaissent des processus cumulatifs de dévalorisation: la ségrégation spatiale ne traduit plus seulement la ségrégation sociale et économique. Elle l'entretient et l'accélère, laissant des populations sans travail et sans avenir, condamnées au désespoir et à la révolte. Les «violences urbaines», actes délictueux (vols, agressions...) et autres incivilités (vandalisme, bruit, comportements agressifs...) se multiplient, participent à l'autodestruction du quartier et contribuent à l'émergence d'un sentiment d'insécurité qui détruit le lien social et effraie «ceux du dehors». Le fossé se creuse chaque jour davantage entre, d'un côté, les centres-ville musées – décors de villes abandonnés aux commerces franchisés –, les centres d'affaires et les quartiers résidentiels et, de l'autre, des «quartiers en relégation» qui cumulent les handicaps et concentrent les tensions.

Le principal aspect de la crise urbaine est le déficit de démocratie locale. Le citoyen a peu l'occasion de formaliser ses besoins et de présenter ses exigences par le canal des institutions en place. Dans les grandes villes, les maires sont nécessairement loin de leurs administrés et, malgré la mobilisation d'associations pionnières, les habitants sont rarement acteurs du changement. Leur besoin d'identification et de reconnaissance est trop souvent négligé au profit d'une gestion technocratique des agglomérations. La démocratie participative reste une idée généreuse et la lisibilité des habitants sur la politique urbaine demeure limitée ou confondue avec la politique de communication municipale. Le problème prend une acuité particulière dans les quartiers en difficulté, là où le sentiment de dépossession est le plus vif. La citoyenneté – c'est-à-dire le droit d'une personne à intervenir sur une décision qui la concerne – est en panne: une grande proportion des habitants ne vote pas (les étrangers privés de ce droit) ou ne vote plus suite aux promesses non tenues. En France, peu d'élus ou de responsables du monde économique y résident. Comment espérer, dans ces conditions, que les

quartiers se prennent en main? Comment éviter le clientélisme et empêcher que le malaise s'exprime directement dans la rue? L'obligation de citoyenneté doit s'imposer. Il serait impensable de laisser s'organiser des «groupements de type communautaires ou ethniques» étrangers à la tradition républicaine et laïque, ou de voir s'amorcer des dérives mafieuses ou intégristes.

Compétition et éclatement

La ville cristallise les conflits d'une société en pleine mutation. La puissance des villes, leurs pouvoirs accrus, et leurs stratégies actuelles (para-diplomatique...) peuvent à terme poser des problèmes au sein de la République française. La France n'est pas l'Italie et l'Allemagne. Le premier risque est celui de l'apparition d'un nouveau Moyen Age où les «euro-maires» deviendraient les Ducs et les Seigneurs d'une Europe féodale faite de bastions égoïstes et de nouvelles cités-Etats. Dans un contexte de concurrence territoriale exacerbée, il faudrait éviter que chaque collectivité locale ne s'érige en «duché» et chaque élu en «chevalier-manager». Les disparités entre elles sont trop flagrantes, tant au point de vue de la taille, de la population, des finances que des compétences pour maintenir longtemps une compétition sans aucune règle ni arbitre et ne pas risquer d'en payer le prix fort.

Un autre risque est que les villes se comportent en prédatrices par rapport à leur environnement. On a le devoir de s'opposer à l'analyse négative de Fernand Braudel déclarant que «toute ville est domination». La course à l'économie pousse le plus souvent les métropoles à préférer traiter avec leurs homologues américaines ou japonaises plutôt qu'avec les communes voisines. Il faut dire non à ces nouvelles barrières, à ces «Villes-Etats», impériales et impérieuses, qui «oublent» leur environnement sous prétexte de stratégie internationale! On doit leur préférer les villes «urbanisantes» articulées sur leur arrière-pays, tissant des rapports de complémentarité avec le réseau des villes moyennes et des centres relais! Le positionnement sur des réseaux internationaux n'exclut pas l'inscription locale et régionale. Les deux démarches doivent pouvoir se compléter. Comme aime à le rappeler

Jacques Voisard, Paris ne doit pas devenir un autre «Dragon» à l'image de Hong Kong ou Singapour. Leur développement doit être maîtrisé et profiter à l'ensemble du pays. Même chose pour les métropoles régionales européennes. La compétition qui s'engage entre elles pour capter activités et richesses est implacable. Entrer dans le jeu à la manière d'une entreprise, c'est chercher à gagner mais aussi accepter de perdre. Dans ce combat sans arbitre, il y aura des villes qui gagnent et des villes en faillite. Car toutes n'ont pas les mêmes atouts ni les mêmes moyens au départ.

Dernier risque lié au précédent: celui de l'apparition d'une ville éclatée où la ségrégation urbaine se renforcerait, où l'espace se spécialiserait sous la pression du libéralisme sauvage et où les affres de la concentration deviendraient insupportables. Alors que la population n'a jamais été autant préoccupée par les questions de vie quotidienne, on n'est plus très loin du point de rupture: la qualité de vie se dégrade et des problèmes sociaux graves apparaissent: engorgement aux heures de pointe, disparition des services de proximité, pollution, progression de la délinquance. Le modèle finira peut-être par devenir répulsif en générant son propre poison.

Unifiés par l'information, les hommes n'ont pourtant jamais vécu des temporalités aussi disloquées, hétéroclites, inconciliables. Nous vivons parfois dans les mêmes agglomérations, nous travaillons peut-être dans les mêmes entreprises, habitons les mêmes appartements ou faisons partie des mêmes familles et, pourtant, nous nous croisons à peine faute d'avoir les mêmes horaires. En l'absence de temps communs de repas, ou de travail, des objets comme le congélateur, le magnétoscope, le micro-ondes ou le téléphone portable permettent à chacun d'entre nous d'organiser sa propre vie à son rythme, de moins en moins en harmonie avec celui des autres.

Face à cet éclatement des temps, seule la multiplication d'événements réguliers ou non, de concerts, manifestations sportives ou festivals permet à tout ou partie d'une ville de se retrouver et de maintenir une illusion de lien social. La demande éclate et se diversifie alors que l'offre urbaine (les

administrations, les commerces, les services et les transports) reste encore dans une large mesure structurée en fonction de rythmes traditionnels. Il existe de larges plages de sous-emploi des équipements dues en grande partie à la spécialisation des lieux, au statut de la propriété, aux systèmes d'assurances, à la rigidité dans la gestion du personnel, aux horaires et jours d'ouverture de moins en moins bien adaptés aux besoins des utilisateurs potentiels. La majorité des équipements scolaires est fermée à partir de 17 heures, un jour et demi par semaine et seize semaines par an. Les musées, les bibliothèques n'ouvrent bien souvent que jusqu'à 18 heures, c'est-à-dire dans des plages du temps où la population n'est pas disponible. Les horaires d'ouverture des centres socio-culturels, des crèches ou des services administratifs sont de moins en moins en phase avec la demande.

Nouvelles frontières temporelles

Confrontés à cette désynchronisation, nos emplois du temps craquent et nous sommes sous tension, zappant en permanence d'un quartier de la «ville éclatée» à un autre, arbitrant entre nos casquettes de consommateurs, salariés, parents et citoyens. Dès le matin, une véritable course contre la montre s'engage pour la plupart d'entre nous : déposer les enfants à la crèche ou à l'école, se rendre à son travail, faire ses courses, effectuer des démarches administratives. Chacun jongle avec le temps entre sa vie professionnelle, familiale et sociale, son travail et ses obligations quotidiennes. Les conflits se multiplient entre les individus, les groupes, les territoires et les quartiers de la ville qui ne vivent plus au même rythme. La ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'amuse⁷ ne font pas toujours bon ménage.

Face à ces mutations, à ces décalages et logiques si contradictoires, la ville et les territoires deviennent tout naturellement des champs de bataille, de conciliation, de recherche ou d'expérimentation. Déjà, certains d'entre nous ont décidé de marquer une pause : l'explosion des activités lentes comme la marche qui permet de mesurer à son rythme la profondeur des territoires et le succès des vides-greniers et autres brocantes où les Français se

cherchent des racines et redécouvrent le temps long, sont des signes tangibles de cette nouvelle quête du temps et de l'espace qui s'oppose à la dictature du présent et de l'urgence. Parallèlement, les réflexions et les expérimentations se multiplient en Europe afin de tenter d'harmoniser et de concilier les temps de plus en plus éclatés de la vie, du travail et de la ville. Il était temps. Au milieu des années quatre-vingts, l'Italie a été un des premiers pays à chercher à travailler dans ce sens pour une meilleure qualité de vie et une autonomie accrue des femmes. L'Etat et les collectivités locales ont mis en place une véritable politique du temps et la Loi 142/90⁸ a donné au maire la compétence en matière de coordination des horaires. Des *Ufficio tempi*⁹ regroupant les principaux acteurs locaux ont été mis en place afin d'améliorer la coordination des horaires. Dans certaines villes, des «Pactes de mobilité» permettent de désynchroniser les horaires des activités professionnelles et d'améliorer la circulation. Aujourd'hui, tous les pays d'Europe s'intéressent à la question. En Allemagne, des *Zeitbüro* ont été créés dans certaines villes et aux Pays-Bas, des zonages ont été établis en fonction des besoins, des modes et des temps d'accessibilité aux différentes fonctions urbaines.

Jusqu'à peu, notre pays semblait un peu en retard. Les trente-cinq heures avaient cristallisé la réflexion sur le temps en la limitant aux aspects «contraintes pour l'entreprise», sans susciter un plus large débat sur le temps hors travail. Les échanges menés au sein du réseau de territoires européens (Eurexcter), le travail de sensibilisation et d'accompagnement de l'Ecole française d'excellence territoriale et les réflexions prospectives engagées par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale sur le thème «Temps et territoires»¹⁰ ont permis de faire émerger cette approche qui prend aujourd'hui la forme d'un soutien financier de l'Etat à la mise en place de politiques temporelles dans sept territoires pilotes.

Choix de ville et choix de société

Si la ville domine la civilisation contemporaine, nous restons bien démunis face à tous ses dysfonctionne-

7 Luc Gwiazdzinski, «Les temps de la ville : nouveaux conflits, nouvelles frontières», communication au colloque *Images de villes frontières*, Strasbourg, 7, 8, 9 avril 1999.

8 Art. 36 Loi 142/90 - Règlement des autonomies locales, alinéa 3 : Le maire est en outre compétent, dans le cadre de la discipline régionale et sur la base des directives expresses du Conseil Municipal, à coordonner les horaires des commerces, des services publics, ainsi que les horaires d'ouverture

publique des services périphériques des Administrations publiques, aux fins d'harmoniser le fonctionnement des services avec l'ensemble des exigences des usagers.

9 Bureaux du temps.

10 Groupe de prospective présidé par Francis Godard, Direction scientifique Pierre Dammergues, Jean-Yves Boulin et animé par Christel Alvergne.

ments économiques, sociaux, temporels ou environnementaux. En terme opérationnel, les dispositifs mis en place dans le cadre de la « politique de la ville » ont souvent montré leurs limites. De nouveaux outils d'intervention sont aujourd'hui à inventer, un nouvel urbanisme et un véritable projet urbain doivent être définis. Cette montée en puissance des villes interroge chaque citoyen : quel mode d'urbanisation désirons-nous ? La question urbaine est très peu débattue en France où le débat sur la ville est totalement occulté par le problème des quartiers dits « en difficultés ». Quelques travaux pionniers et l'inflation actuelle de colloques sur ce thème ne peuvent malheureusement pas compenser vingt années durant lesquelles la pensée sur la ville a piétiné.

Pour faire simple, nous avons deux modèles urbains à disposition : un « modèle de type californien » à l'œuvre dans des villes comme Los Angeles, et un « modèle néerlandais ». Le premier présente plusieurs caractéristiques : étalement de l'habitat et des activités avec des densités faibles et un urbanisme automobile. Les habitants cherchent à s'éloigner d'un centre répulsif en évitant la promiscuité sociale et ethnique. Les classes moyennes et supérieures s'organisent de façon à avoir le moins de contacts avec la ville, ce qui entraîne la création de quartiers loin des villes. On aboutit à un urbanisme sécuritaire dont la figure ultime est l'apparition de villes privées gérées par des sociétés de sécurité. Dans ce modèle, la ville est l'image du risque.

Dans le second modèle, la ville est compacte grâce à une forte régulation publique, notamment en terme de transports. Elle correspond à une conception de la vie en société, à la volonté de vivre dans une société intégrée. Une véritable culture urbaine s'y développe et on peut parler de développement durable. Ici, la ville est synonyme d'équilibre et de bien-être. Entre les deux, il y a sans doute des choix à faire en fonction des coûts économiques et sociaux. Il faut s'interroger sur ces options. Mais si on n'y prend garde, c'est le premier modèle qui s'imposera. En France : le Schéma national d'aménagement du territoire plaide pour la ville compacte. Mais quels sont les moyens dégagés pour y parvenir et quelle est la volonté des

citoyens ? Difficile de répondre tant le débat est faible sur ces questions. Le choix urbain est pourtant simple : « Dans quelle société voulons-nous vivre ? » Une société de cohabitation ou une société de ségrégation, l'intégration sociale ou la dérive sécuritaire ? C'est en ces termes qu'il faut lancer le débat. La ville est le support matériel du « vivre ensemble ». Si notre société veut perdurer, notre avis est qu'elle doit faire le choix de la ville et accepter la cohabitation.

Refuser l'idéologie de la séparation

Quelle que soit notre émotion face aux problèmes urbains, il faut chercher à relativiser. Nos banlieues, nos quartiers, ne sont pas les ghettos décrits dans de nombreux médias. Pour qui s'est promené aux Etats-Unis, nos cités n'ont rien à voir avec le Bronx. Parler de « zones de non-droit », de « ghettos » est dangereux. S'il s'agissait d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les quartiers, c'est maintenant chose faite. S'obstiner à dramatiser en participant à une compétition malsaine entre quartiers, déstabiliser des gamins érigés du jour au lendemain en vedette locale est dangereux. En ce domaine également, il faut raison garder. Les banlieues crient au secours et, depuis des années, nous leur répondons avec des mesures gadgets en multipliant les « confettis », ces zones d'exception mal dimensionnées dont les derniers avatars sont les « zones franches ». Leurs habitants réclament la mobilité sociale et spatiale et nous les condamnons à des réponses en terme de proximité, comme pour mieux les enfermer. Le cas de Strasbourg est exemplaire. La capitale alsacienne avait obtenu le classement d'un de ces quartiers en « zone franche » destinée à encourager le développement économique. L'ensemble composé en majorité de logements sociaux couvre 23 ha... cimetièrre compris. Quelle que soit la mobilisation des acteurs locaux, le développement est et sera toujours limité. Les résultats de cette politique confirment l'échec général du système.

C'est à l'échelle de secteurs plus vastes englobant ces quartiers que doivent s'élaborer des programmes de développement. En créant des processus dérogatoires, qui pointent les secteurs difficiles,

on participe également à leur marginalisation dressant des murs infranchissables entre « ceux du dedans » et « ceux du dehors ». Quelle famille souhaite s'installer dans une ZEP ou une zone franche ? Ne nous voilons pas la face : la stratégie de ceux qui ont le choix consiste à contourner la carte scolaire.

A travers ce processus, c'est tout l'encadrement naturel du quartier, sa mixité qui sont remis en cause. Pour les gens qui y habitent déjà, l'adresse est devenue un handicap supplémentaire dans la recherche d'un emploi. La discrimination à l'emploi, qui est une réalité dans notre pays est encore renforcée quand on vient d'une « zone franche ». Plus généralement, nous devons cesser de parler de ces quartiers comme s'il s'agissait de territoires lointains, là-bas, quelque part. En parlant de la police, par exemple, on dit souvent « qu'elle n'y va plus », comme s'il s'agissait de zones extra-territoriales. Ces quartiers font partie de la ville et leurs habitants sont membres de la cité. C'est peut-être à nos institutions de s'y adapter.

Au moment où l'on s'interroge sur la citoyenneté et les nouvelles formes de « démocratie participative », il faudrait avoir le courage de poser la question du droit de vote des étrangers aux élections locales. Malheureusement, après les arrêtés anti-mendicités, les bancs anti-clochards et la mise en place de caméras dans la ville et dans les transports, on vient encore de passer un cran supplémentaire dans ce processus de durcissement de l'espace public et de « balkanisation » de la ville. A Orléans et dans plusieurs autres villes, la municipalité a décrété un couvre-feu pour les mineurs de moins de treize ans entre vingt-trois heures et six heures du matin. Ce n'est pas la première fois que l'on tente d'appliquer de telles mesures dans la « Patrie des Droits de l'Homme ». On se souvient notamment des villes de Dreux, Aulnay-sous-Bois, Gien, ou Sorgues en 1997 recalées par le Conseil d'Etat car « de nature à compromettre l'exercice des libertés publiques ou individuelles ». On espérait ce type de mesure relégué aux oubliettes. Mais, cette fois, l'appel du Préfet du Loiret a été rejeté. Le Conseil d'Etat a validé la décision du tribunal administratif de la ville et légitimé la décision du

maire sous prétexte qu'il s'agissait d'une mesure temporaire qui ne s'appliquait qu'à certains « quartiers sensibles » identifiés dans le contrat local de sécurité.

En quelques années, nous voilà passés d'un discours sur la discrimination positive qui a conduit à la mise en place de politiques de soutien renforcé aux quartiers dits « sensibles » à une politique de discrimination pure et simple envers ces mêmes quartiers, les jeunes et l'ensemble de la population qui y réside. C'est là où on a incité les entreprises à s'installer que l'on interdit aux jeunes de sortir. C'est dans les « zones de non-droit » que l'on en retire un des plus fondamentaux : celui de circuler. Une fois de plus, on montre du doigt, on désigne, des quartiers, des générations et des populations ; on joue avec la peur sans apporter de réponse de fond. Une fois de plus, sous prétexte d'urgence et de proximité, on bricole, on découpe et on sépare les habitants et les quartiers. Après les « zones 30 », voici venu le temps des « zones 13 ». L'autre côté de la ville a décidé de vivre entre soi en évitant le contact des « classes dangereuses ». Les quartiers sensibles et leurs populations peuvent alors s'enfermer dans leurs difficultés. Après les discriminations à l'emploi, les discriminations à l'entrée des établissements de nuit, la liste s'allonge. C'est l'autre face d'un même phénomène de séparation qui, poussé à l'extrême, conduit huit millions d'Américains à vivre dans des Communautés clôturées, n'en sortant le jour que pour rejoindre leur emploi en ville.

Entre ségrégation et développement séparé, la ville est devenue un archipel qui ne sait plus socialiser. « Chacun chez soi et les vaches seront bien gardées », conseillait un vieux dicton. Avec ces décrets et zones d'exception qui se multiplient, la ville « peau de léopard » se mue en un gigantesque jeu de marelle où chacun sautille – au gré des incitations ou des interdictions – d'une case à l'autre selon qu'il soit parent d'élève, chef d'entreprise, clochard, étranger ou « mineur-de-moins-de-treize-ans-accompagné-d'une-personne-majeure ». C'est une image médiévale et inégalitaire de la société et de la ville qui s'impose avec ses intérêts particuliers exacerbés, ses quartiers recroquevillés et ses

couvre-feux. A quand des horaires d'ouverture et de fermeture du ghetto? Dormez braves gens!

Changer notre regard sur la ville

Nous devons revoir notre approche de la ville et changer de regard. Cessons de parler de la ville comme d'une maladie. C'est un territoire complexe en mutation complète à l'image de l'ensemble de notre société. Evitons d'envisager perpétuellement les choses dans une dialectique centre-périphérie. La ville d'aujourd'hui est une nébuleuse qui évolue par ses marges. C'est à sa périphérie que s'exercent les pressions et que se réinvente la ville de demain. C'est là que s'installent les entreprises, les zones commerciales, les lotissements, créant un paysage banalisé à l'excès, une non-ville, une « espèce d'espace ». Toute solution passe par une banalisation de ces quartiers en les insérant dans une politique globale tant en matière économique, éducative, sociale qu'urbanistique. Il faut sortir le quartier du quartier en réinventant la ville.

Comme l'écrit si bien Georges Perec, « il n'y rien d'inhumain dans une ville, sinon notre propre urbanité ».



Luc Gwiazdzinski, géographe, est professeur associé à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (laboratoire Image et Ville). Il est directeur de la Maison du Temps et de la Mobilité à Belfort.